

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	74 (1986)
<b>Heft:</b>	[1]
<b>Artikel:</b>	Debat : la protection civile ou l'autre face de la préparation à la guerre
<b>Autor:</b>	Budry, Maryelle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-277803">https://doi.org/10.5169/seals-277803</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEBAT

### LA PROTECTION CIVILE OU L'AUTRE FACE DE LA PREPARATION A LA GUERRE

1971 : introduction du droit de vote des femmes en Suisse ; postulant Tschopp, au Conseil national, demandant l'instauration d'un service social obligatoire pour les jeunes filles.

1981 : principe de l'égalité hommes-femmes inscrit dans la Constitution ; l'Etat major de la défense institue un groupe d'étude sur la participation des femmes à la défense nationale.

En décembre 1982, ce groupe présidé par Mme Ruth Meyer rend public son rapport, où sont proposés 8 modèles de solutions (4 basés sur l'obligation, 4 sur le volontariat) pour intégrer plus de femmes dans l'armée, dans la protection civile, dans la préparation psychologique à la défense dans les écoles et dans leurs professions.

Dans l'énoncé des besoins du pays, la protection civile est clairement définie comme une mesure destinée à secourir la population et à protéger les biens en temps de conflit armé. Elle peut également être appelée à porter secours en cas de catastrophe (p. 15 du rapport). Préventivement, la PC s'occupe des abris anti-atomiques\*. « La construction des abris progresse bien, dans le domaine de l'instruction, des efforts accrus sont nécessaires » (p. 16). En effet, les 20 000 femmes volontaires actuelles ne correspondent qu'aux 20 % de l'effectif minimal désiré par l'Etat-major...

En octobre 1985, à Genève, lors d'une grande manœuvre militaire, « Aligoté », la PC est à pied d'œuvre et lutte avec l'armée « contre un groupe de terroristes qui cherche à déstabiliser le gouvernement suisse ». Pour cette grande occasion, la PC publie un journal spécial « Nouvelle Mob's ». Dans son No 2, page 7, un article aborde plaisamment l'intégration des femmes. « Et pourquoi pas elles ? » ; il est illustré par la photo grotesque d'une jolie fille, seins nus, casquée, l'air volontairement idiote. « Genève compte aujourd'hui 400 bénévoles... il nous en faudrait 10 000 », déclare M. Gaille, directeur de la PC genevoise.

Un mois plus tard, l'opération charme est lancée : un cours de PC spécialement destiné aux femmes est mis sur pied avec un programme bien féminin : soins aux blessés, sécurité au foyer, déchets ménagers, psychologie, repas. Toutes les tâches traditionnellement dévolues aux femmes s'y retrouvent. Les femmes, alléchées par ce programme ou par les indemnités, qui participeront aux prochains cours risquent en principe de se trouver embigadées pendant 5 ans pour des cours de répétition et l'obligation de

servir en cas de mobilisation. Des hommes astreints à la PC — dont Pierre Raymond — ont payé de peines de prison leur désir de servir de manière efficace : pour eux, après expérience, la PC s'est révélée être un leurre dangereux qui banalise la préparation à la guerre.

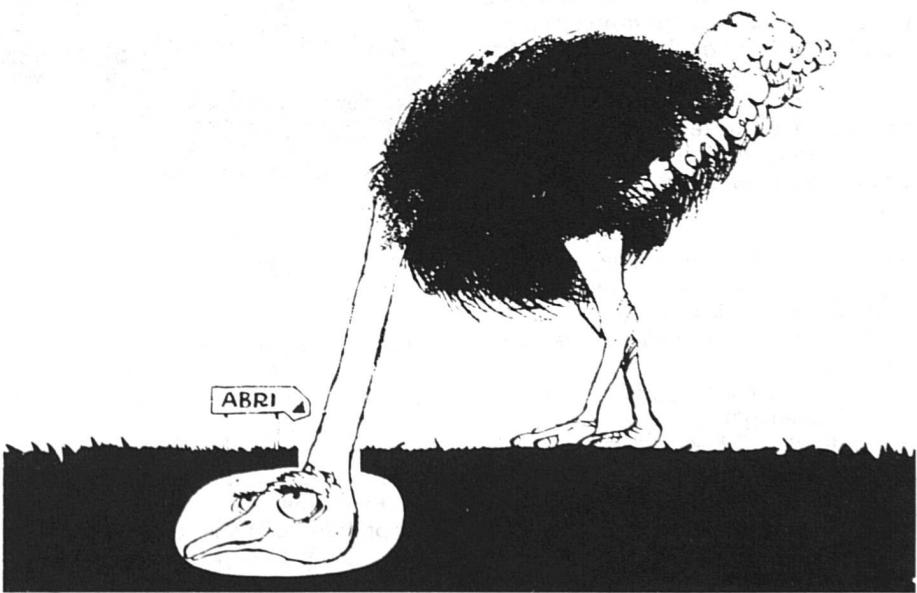
Je suis convaincue que les femmes n'ont rien à gagner en participant sous un faux prétexte d'égalité à la PC qui ne fait que renforcer leur rôle traditionnel et subalterne. Ce n'est pas dans ces institutions patriarcales, hiérarchisées, or-

donnant la soumission et l'obéissance, préparant implicitement la guerre qu'elles travailleront à leur libération. La paix, pour les féministes, implique la suppression de tous les rapports de domination. Et l'égalité, malgré notre victoire de 1981, est encore loin d'être conquise...

**Maryelle Budry**

Le groupe des « féministes contre la guerre » à Genève vous convie jeudi 6 février à 20 h. 30 à l'Université à une conférence de l'historienne Rita Thalmann, auteur de « Etre femme sous le troisième Reich », pour une réflexion sur la résistance des femmes ou leur utilisation en période de préparation à la guerre.

\* La précarité de ces abris en cas de conflit nucléaire a été prouvée.



Dessin de Pierre Raymond

### UNE PACIFISTE PEUT FAIRE DE LA PC

« Moi, pacifiste, j'ai fait, volontairement, une semaine de Protection civile ». Froncement de sourcils de mes amis pacifistes, lorsqu'ils m'entendent, et de mes propres sourcils intérieurs. Car je sais que la Protection civile, même si elle est juridiquement et administrativement séparée de l'armée, apporte un appui direct et voulu à la stratégie de défense militaire de ce pays, et je suis persuadée que son axe principal — les abris — n'est qu'un leurre qui tranquillise faussement la population et dédramatise dangereusement les conséquences potentielles d'une guerre. Faussement, car selon tout scénario plausible, la probabilité de sortir d'un abri et de poursuivre la vie comme avant est nulle ; dangereusement, parce que plus on se sent sécurisé par la protection, moins on s'excite pour tout ce qui pourrait être action pour éviter la guerre.

« Que diable fais-tu là dedans, donc ? » interrogent les sourcils, intérieurs comme extérieurs.

Commençons par la motivation (le pacifisme) et revenons après à l'instrument (la Protection civile).

Etre pacifiste signifie se donner comme but la résolution de conflits sans recours à la violence. Etre pacifiste implique, d'une part, essayer de suivre cette perspective dans sa vie d'individu (éducation des enfants, vie conjugale, vie professionnelle, vie politique...) et, d'autre part, essayer de la promouvoir dans la vie collective, en prônant notamment une politique de défense nationale basée sur la non-violence.

Comment faire pour faire passer cette idée chez les politiciens, chez les hauts fonctionnaires chargés des affaires étrangères, chez les militaires mêmes ?